

Cet engagement pèse aussi sur la santé de nos élus

L'association régionale d'information des collectivités (Aric) veut lever le tabou autour de la santé physique et psychique des élus. Le sociologue du travail Didier Demazière en a fait l'objet d'une étude.

Entretien

avec **Didier Demazière**, sociologue du travail et directeur de recherches au CNRS.

Vous coordonnez un projet de recherche sur les interactions entre le mandat et la santé des élus. De quoi s'agit-il exactement ?

Il s'agit de s'intéresser à la santé, bonne ou mauvaise, vue comme conséquence potentielle de l'exercice des mandats. Ce n'est pas un état sanitaire de la population des élus. Nous cherchons plutôt à voir comment eux apprécient, évaluent et interprètent les effets de leur mandat, les exigences et les activités contraintes sur leur bien-être et leur santé.

Quel est le point de départ de ce projet que vous menez avec sept autres chercheurs du CNRS et des universitaires ?

C'est parti d'une recherche précédente qui portait sur l'indemnisation des mandats. La question que je me posais était de voir dans quelle mesure leur indemnisation était perçue par les élus comme étant à la hauteur de leur engagement et de l'implication qu'ils mettent dans leur mandat. Concrètement, un maire qui travaille 50 heures par semaine en tant que maire, s'il gagne 1 800 €, considère-t-il que c'est suffisant ou pas ? Dans cette enquête, j'ai mesuré leur disponibilité permanente.

Comment travaillez-vous ?

Nous avons mené une cinquantaine d'entretiens avec des élus et élaboré un questionnaire qui a été diffusé aux maires, parlementaires, élus départementaux, régionaux... Pour l'instant, nous avons surtout exploité les données concernant les maires. Les premiers éléments dont nous disposons montrent que la situation n'est pas homogène. Il y a une vraie diversité de réponses quand on les interroge



Didier Demazière directeur de recherches au CNRS

PHOTO : DR

sur le temps de travail, la compatibilité avec la vie de famille, les loisirs...

Le quotidien de maire d'une petite commune n'est effectivement pas le même que celui d'une ville moyenne ou d'une grosse ville...

Oui, les conséquences du mandat et les activités sont quand même assez différentes selon les ressources de cabinets, d'administrations par exemple... Mais il y a quand même une première conclusion transversale qui montre une tension dans l'exercice du mandat. Il y a quantité d'activités dévolues aux maires avec une multiplicité de contraintes et d'agendas qui sont inhérents à leur rôle. Cela génère des volumes de travail très importants. Dans le même temps, il y a un engagement et une forte implication qui traduisent la conception qu'ils ont de leur mandat.

Vous voulez dire que les maires se mettent aussi une certaine pression ?

Je ne parlerais pas de pression, mais c'est comme ça qu'ils conçoivent le fait d'être maire. L'autre enseignement, c'est que l'exercice des mandats déborde beaucoup sur la vie

personnelle. On le voit très bien avec les horaires atypiques. Nombreux sont ceux qui travaillent entre 20 h et minuit, les week-ends... Ce débordement s'accompagne d'une charge mentale constante qu'ils évoquent quasiment tous. Plus que l'exercer, ils vivent avec leur mandat.

Est-ce un phénomène nouveau ?

Le volume de travail n'est pas nouveau. Mais ce gros investissement est moins reconnu. Un exemple souvent cité par les maires : selon eux, les habitants de leur commune ont des attitudes de consommateurs. Ils attendent beaucoup du maire. Et quand ils n'ont pas ce qu'ils veulent, ils se déchainent, notamment sur les réseaux sociaux. C'est le signe d'une moindre reconnaissance de la légitimité du maire dans sa fonction.

De très nombreux maires expriment un plaisir à exercer leur mandat

Un autre ras-le-bol souvent cité par les maires concerne le poids des réglementations...

Ils sont nombreux à le pointer parce que ça leur pourrit leur vie de maire. Ils déplorent ces réglementations plus nombreuses et des moyens d'action réduits. Beaucoup estiment que les marges d'initiatives en termes de politiques publiques locales étaient plus larges avant. Là encore, ils le vivent comme une réduction de leur légitimité.

Les hommes et les femmes sont-ils logés à la même enseigne ?

Elles parlent plus naturellement de moments de lassitude, de ras-le-bol, de stress ou de *burn-out*. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'elles sont plus touchées.

Peut-on dire que l'exercice d'un

mandat d'élu, et notamment de maire, comporte des risques pour la santé ?

Quand on a demandé aux maires si leur mandat était usant pour leur santé, 83 % nous ont répondu "oui". C'est quand même un fait massif. Beaucoup mettent l'accent sur la nécessité d'avoir un minimum de règles de vie pour résister à l'usure du mandat et tenir dans le temps. Faire des microsiestes, avoir des activités physiques, même si c'est difficile à mettre en place, veiller à son alimentation, c'est important. Cela montre qu'il y a une conscience des risques. Mais ces éléments-là sont aussi fortement contrebalancés par une appréciation très positive du mandat.

Être élu, et notamment maire, c'est dur mais exaltant ?

Oui, ils sont fiers du travail qu'ils font. Ils apprennent des choses nouvelles sans arrêt, ont l'impression de faire des choses utiles pour les autres. C'est valorisant. Très massivement, les maires expriment un plaisir à exercer leur mandat. C'est un point très important.

Il y a quand même des démissions très régulières et une inquiétude de manquer de candidats pour les prochaines municipales en 2026...

C'est vrai qu'ils sont assez nombreux à évoquer cette question de démission. Je crois que 45 % disent y avoir pensé à un moment ou à un autre. C'est souvent lié à un événement précis. Quant à l'absence éventuelle de candidats dans des communes, ça n'est pas nouveau.

L'idée de démissionner ou de ne pas se représenter, correspond à cette balance entre les côtés pénibles et les côtés géniaux. On n'est pas maire pour être maire, mais parce qu'on peut travailler et faire des choses en tant que maire.

Recueilli par
Christel MARTINEAU-MARTEEL.